

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 23 septembre 2025

Délibération n° 73 – 2025 relative à l'élection du vice-président à la représentation de l'université dans la Champagne Sud

*Vu l'article 9 des statuts de l'URCA,
Vu la proposition du président de l'université,*

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne-Ardenne approuve la proposition du président et élit Monsieur Franck DURAND en tant que vice-président délégué à la représentation de l'université dans la Champagne Sud.

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	20
Majorité absolue	19	Membres représentés	5
Nombre de pouvoirs	5		

Décompte des suffrages

Votants	25	Pour	16	Contre	1	Abstentions	8
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée

Pour le président et par délégation

le 25 sept.
2025 Pour le président et par délégation.



La vice-présidente du conseil d'administration

Dominique ROUX

Document en annexe au présent extrait : Néant
Extrait transmis à la Recteur, chancelier des universités le : 30/09/2025

Document mis en ligne le : 30/09/2025